

## **Avis important concernant la réutilisation des notifications RAPEX**

Il est possible de créer des hyperliens vers le site web consacré au système RAPEX, à condition de respecter les conditions décrites à l'adresse suivante: [http://europa.eu/abouteuropa/faq/index\\_fr.htm](http://europa.eu/abouteuropa/faq/index_fr.htm)

Le téléchargement et la reproduction à des fins de rediffusion, commerciale ou non, de tout contenu textuel ou photographique dans les notifications RAPEX doivent faire l'objet d'une autorisation préalable.

Les informations présentées dans l'aperçu hebdomadaire ne peuvent être adaptées ou modifiées par l'utilisateur. La traduction, à partir de la version originale en anglais, des notifications RAPEX publiées sur le site RAPEX est soumise à un accord de licence à titre gratuit.

Pour demander une autorisation ou un accord de licence, veuillez vous adresser à: [copyright-info@publications.europa.eu](mailto:copyright-info@publications.europa.eu)